

Boucle familiale depuis Sainte-Florence

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Créée et proposée par l'association Sainte-Florence Animation lors de leur évènement annuel la "Rando vélo vintage". Profitez de cette balade de 30 km au cœur de la nature, entre coteaux et rivière pour (re)découvrir nos paysages locaux.

 Durée	3 h	 Difficulté	Facile
 Distance	34,27 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	23 m	 Activité	Vélo de route
 Dénivelé négatif	23 m	 Commune	Sainte-Florence (33350)
 Point haut	28 m		
 Point bas	2 m		



Description

Départ de la mairie de [Sainte-Florence](#).

(D/A) L'arboretum face à vous, prenez à droite sur la D231 et sortez du bourg. Suivez cette route jusqu'à l'entrée de Civrac-sur-Dordogne.

(1) Au Stop, tournez à gauche pour aller à Civrac-sur-Dordogne. Au bout de la route, dirigez-vous à gauche vers Saint-Jean-de-Blaignac et longez alors la rivière Dordogne jusqu'au bourg de Saint-Jean-de-Blaignac.

(2) Dans le bourg, dans la Rue du Port, prenez la première rue sur votre droite. Au bout de la rue, dirigez-vous à droite et prenez le pont sur la Dordogne. Vous arrivez dans Lavagnac.

(3) Avancez dans le bourg et tournez à droite au Jardin de la Lamproie, direction [Sainte-Terre](#). Suivez la route le long de la Dordogne et prenez la deuxième à gauche, Route de Bernadas.

(4) Au bout, prenez la route sur votre droite (ne vous engagez pas dans la rue en sens interdit) et entrez dans Sainte-Terre. Quittez ensuite le bourg en gardant le cap et continuez toujours en face jusqu'à un carrefour à quatre branches.

(5) Au bout de la Rue des Pêcheurs, tournez à droite et suivez la route jusqu'au Cédéz le passage, face au stade de Saint-Magne-de-Castillon.

(6) Prenez à droite et avancez jusqu'au Stop où vous tournez à droite à nouveau en direction de [Pujols](#) et du Pont Tranchard.

(7) Juste avant le Pont Tranchard, tournez à gauche pour longer de nouveau la Dordogne. Passez sous le pont de pierre à Castillon-la-Bataille et remonter la rue sur votre gauche après la barrière. Au Stop, tournez à gauche et engagez-vous sur le pont.

(8) Traversez la rivière et tournez tout de suite à gauche après le pont pour suivre la rive gauche de la Dordogne. Prenez la deuxième à droite sur la Route du Pas de [Rauzan](#) pour rejoindre le bourg de Mouliets-et-Villemartin. Traversez la D15 pour aller en face. Dépassez le cimetière et arrivez à une intersection.

(9) Prenez la route sur votre gauche et suivez-la jusqu'au Lac de La Cadie.

(10) Si vous le souhaitez, vous pouvez en faire le tour en prenant à gauche, puis à droite. Restez le long du lac à chaque carrefour pour revenir au même point.

(10) De retour, face à la route, prenez à gauche, puis à droite dans l'Allée de Palmiers et arriver rapidement à un croisement.

(11) Tournez de nouveau à droite sur la D130. Dépassez le Romédol (ruisseau) et allez jusqu'à la fourche suivante.

(12) Tournez à droite, traversez la D17 et aller en face. À la fourche, prenez la route sur votre droite. Au Stop, tournez à gauche pour rejoindre le bourg de Saint-Pey-de-Castets.

Points de passages

-  **D/A Mairie de Sainte-Florence**
N 44.813821° / O 0.0906° - alt. 9 m - km 0
-  **1 Civrac-sur-Dordogne - Dordogne (rivière) - Affluent de la Garonne**
N 44.828719° / O 0.080809° - alt. 6 m - km 1.97
-  **2 St-Jean-de-Blaignac - Dordogne (rivière) - Affluent de la Garonne**
N 44.812549° / O 0.139067° - alt. 19 m - km 7.66
-  **3 Lavagnac, Jardin de la Lamproie**
N 44.82012° / O 0.135461° - alt. 8 m - km 8.58
-  **4 Ste-Croix**
N 44.828491° / O 0.116929° - alt. 8 m - km 10.43
-  **5 Carrefour à quatre branches**
N 44.837748° / O 0.075182° - alt. 7 m - km 14.15
-  **6 Stade**
N 44.847156° / O 0.058789° - alt. 17 m - km 15.88
-  **7 Pont Tranchard - Dordogne (rivière) - Affluent de la Garonne**
N 44.848022° / O 0.051839° - alt. 15 m - km 16.59
-  **8 Pont - Dordogne (rivière) - Affluent de la Garonne**
N 44.851721° / O 0.043669° - alt. 16 m - km 17.62
-  **9 Intersection**
N 44.838906° / O 0.019207° - alt. 10 m - km 20.99
-  **10 - Lac de la Cadie (Mouliets et Villemartin)**
N 44.824472° / O 0.003851° - alt. 14 m - km 23.08
-  **11 Croisement sur la D130**
N 44.822375° / O 0.002016° - alt. 15 m - km 26.45
-  **12 Fourche**
N 44.817812° / O 0.036936° - alt. 13 m - km 29.52

(13) Au Stop, tournez à droite et prenez la deuxième sortie au rond-point en direction de Sainte-Florence. À l'entrée de la commune, après le dos d'âne, tournez à droite pour retrouver la mairie (D/A).

● **13 Bourg de Saint-Pey-de-Castets**

| N 44.813387° / O 0.062436° - alt. 13 m - km 31.93

📍 **D/A Mairie de Sainte-Florence**

N 44.813821° / O 0.0906° - alt. 9 m - km 34.27

Informations pratiques

Créée et proposée par l'association [Sainte-Florence Animation](#)

Bureau d'information Touristique de Castillon la Bataille

5 allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Mail : contact@tourisme@castillonpujols.fr

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

A proximité

- Visiter Castillon-la-Bataille

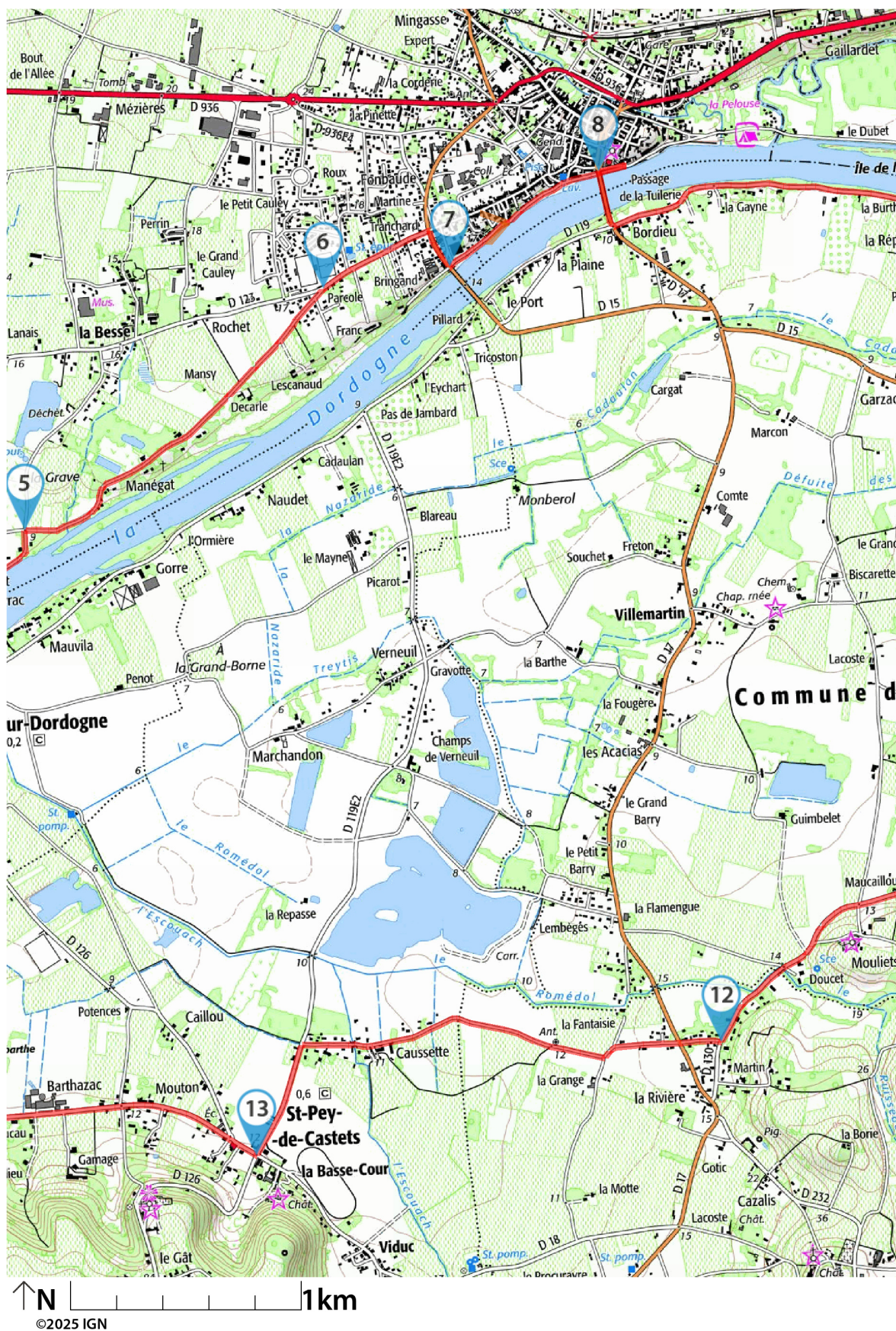
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-familiale-depuis-sainte-florence/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Copie, vente et diffusion interdites - qB6UZzHp

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

The map displays the commune of Mouliets-et-Villemartin, bounded by a red line. The Dordogne river is prominent, flowing from the top left towards the right. Several islands and smaller water bodies are labeled, including 'Île de la Boursate' and 'Lac de la Cadie'. The map is divided into numerous small areas, each labeled with a number (e.g., 8, 9, 10, 11, 12) and a name (e.g., Pique-Ségue, Roque, Mouliets). The terrain is shown with green shading for forests and blue for water. A scale bar at the bottom indicates 1 km, and a north arrow is located in the bottom left corner.

Copie, vente et diffusion interdites - qB6UZzHp

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

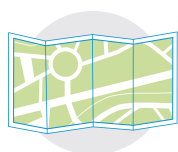
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



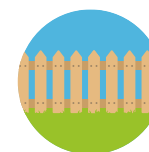
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



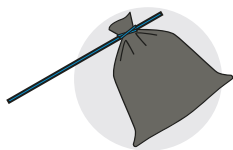
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.